

Province du Québec  
District d'Abitibi  
Municipalité de Palmarolle

À une séance régulière des membres du conseil de la Municipalité de Palmarolle, tenue ce 5 décembre 2011, aux lieu et heure ordinaires des séances, sont présents, sous la présidence de M. le maire, Marcel Caron, mesdames les conseillères Sylvie Hénault-Marcil, Carolle Hamel et Louisa Gobeil, ainsi que messieurs les conseillers Monsieur Gino Cameron Ghislain Godbout et Jean-Marie Depont.

Assiste également à l'assemblée, Monsieur Gaétan Côté, directeur général / secrétaire trésorier.

Mot de bienvenue

**Résolution n° 234-11**      **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Ghislain Godbout, appuyé par Gino Cameron et adopté à l'unanimité :

Que l'ordre du jour soit adopté avec les ajouts suivants :

14. Acceptation des prévisions budgétaires 2012 du Comité Inter municipal de Gestion des déchets;
15. Demande d'appui de Les loisirs de Palmarolle inc. pour la demande de subvention pour le gravelage du sentier aménagé sur les lots épars pour la réalisation d'une piste cyclable reliant le rang 8 de Palmarolle au chemin de la Sauvagine à la plage Rotary.
16. Mandater le directeur général pour transmettre les mauvaises créances à une firme de collection;
17. Varia ouvert;

L'ordre du jour se lira comme suit :

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
2. Approbation du procès-verbal de la séance régulière du 7 novembre 2011;
3. Affaires en découlant ;
4. Affaires en suspens;
5. Correspondance;
6. Acceptation des comptes à payer du mois de novembre 2011;
7. Rapport des membres du conseil;
8. Parole au public;
9. Adoption du calendrier des séances régulières du conseil municipal pour l'année 2012;
10. Fermeture du bureau municipal pour la période des fêtes;
11. Avis de motion règlements de taxation des services municipaux;
12. Soumission diesel;
13. Abolition du comité formé pour étudier le sens unique de la 4<sup>e</sup> Avenue Est;
14. Acceptation des prévisions budgétaires 2012 du Comité Inter municipal de Gestion des déchets;
15. Demande d'appui de la corporation Les loisirs de Palmarolle inc. pour la demande de subvention pour le gravelage de la piste cyclable;
16. Mandater le directeur général pour transmettre les mauvaises créances à une firme de collection;
17. Varia ouvert;
18. Levée de la séance.

**Résolution n° 235-11**

**Approbation du procès-verbal de la séance régulière du 7 novembre 2011**

Il est proposé par Louisa Gobeil, appuyé par Sylvie Hénault-Marcil et adopté à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance régulière du 7 novembre 2011 soit approuvé tel que présenté.

**AFFAIRES EN DÉCOULANT**

Rien à signaler dans les affaires en découlant.

**AFFAIRES EN SUSPENS :**

Mise au point sur le projet de lumière à l'école Dagenais

Les autres dossiers demeurent en suspens.

**CORRESPONDANCE**

**Résolution n° 236-11**

**Demande du service des loisirs de la ville de Témiscamingue**

Il est proposé par Jean-Marie Depont, appuyé par Louisa Gobeil et unanimement résolu :

D'établir le prix de vente de l'ancienne surfaceuse de marque Zamboni à 5000 \$ incluant les couteaux disponibles pour cet équipement.

**Résolution n° 237-11**

**Demande d'appui de Daniel Rancourt, Préfet de la MRC d'Abitibi-Ouest et Maire de Macamic**

Il est proposé par Carolle Hamel, appuyé par Sylvie Hénault-Marcil et unanimement résolu :

D'appuyer la candidature de monsieur Daniel Rancourt, Préfet de la MRC d'Abitibi-Ouest et Maire de Macamic, au poste d'administrateur pour représenter l'Abitibi-Témiscamingue au sein du conseil d'administration de la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM).

**Résolution n° 238-11**

**Demande de prêt d'une salle pour Le Réseau libre savoir d'Abitibi-Ouest**

Il est proposé par Carolle Hamel appuyé par Louisa Gobeil et unanimement résolu :

De prêter la petite salle du centre municipal afin qu'il y soit donné le cours « Détente par le mouvement ». Ce cours est d'une durée de 20 heures à raison de 2 heures / semaine, et devrait débuter le 7 février 2012. Ce prêt est conditionnel à la disponibilité de la salle.

**Résolution no 239-11**

**Acceptation des comptes à payer du mois de novembre 2011**

Il est proposé par Ghislain Godbout, appuyé par Jean-Marie Depont et unanimement résolu :

Que les comptes à payer du mois de novembre 2011, présentés par le directeur général/secrétaire trésorier soient acceptés comme suit :

<b>FOURNISSEURS</b>	<b>CHÈQUES</b>	<b>MONTANT</b>
CLD de Palmarolle	Direct	1 250.00 \$
Brigade des pompiers	Direct	5 000.00 \$
Buro Concept	C1100569	37.67 \$
Épicerie Marion et fils	C1100570	27.81 \$
Quincaillerie Palmarolle	C1100571	356.39 \$
Supérieur Propane	C1100572	2.85 \$
Impression La Sarre	C1100573	251.77 \$
Garage Lacroix	C1100574	79.58 \$
J.G.R. Ltée	C1100575	97.69 \$
CRSBP	C1100576	199.37 \$
Abinord Itée	C1100577	418.04 \$
Location Lauzon	C1100578	286.08 \$
Roberge et fils	C1100579	328.73 \$
Agence des douanes et du revenu	AccèsD	1 712.19 \$
Ministre du revenu du Québec	AccèsD	4 073.11 \$
Hydro-Québec	AccèsD	17 166.37 \$
Télébec Itée	AccèsD	881.86 \$
Municipalité de Poularies	C1100580	25.71 \$
ADMQ	M2011251	79.75 \$
Propane Nord-Ouest	C1100581	415.06 \$
Aréo-feu	C1100582	819.45 \$
Fonds de l'information foncière	MRC	9.00 \$
Menuiserie Abitibi Inc.	C1100583	1 435.46 \$
Carrefour Jeunesse Emploi	C1100584	378.00 \$
Aménagement paysager E. Mercier	C1100585	165.20 \$
CAMERON, Gino	C1100586	24.00 \$
Amison	C1100587	165.17 \$
Câblevision	AccèsD	164.30 \$
SAAQ	C1100588	88.55 \$
Chambre de commerce d'Abitibi-Ouest	C1100589	62.16 \$
Multilab Direct	C1100590	141.84 \$
Garage Paul Têtu	C1100591	491.56 \$
Oriane Loyer	C1100592	25.00 \$
Pétroles Carufel Inc.	C1100593	5 710.53 \$
Croix Rouge Canadienne	C1100594	610.42 \$
Les Entreprises Électriques R. Richard	C1100595	1 140.98 \$
PRBF Technologies	C1100596	185.10 \$
Top lettrage enr.	C1100597	199.37 \$
M. Roy Électrique	AccèsD	1 885.97 \$
Kenworth La Sarre Inc.	C1100598	1 177.11 \$
Surplus du Nord Inc.	C1100599	108.22 \$
Pneus GBM	C1100600	172.03 \$
Raymond Chabot Grant Thornton	C1100601	854.44 \$
Centre du camion Mabo	C1100602	47.37 \$
Chevaliers de Colomb	C1100604	100.00 \$
Bell Mobilité	AccèsD	144.08 \$
Fiducie Desjardins	C1100605	585.54 \$
Boulonnerie Mirault Inc.	C1100606	897.99 \$
Instrumentation Inc.	C1100607	165.19 \$
COMBEQ	c1100608	273.42 \$

FOURNISSEURS	CHÈQUES	MONTANT
Lamothe division de Sintra Inc.	C1100609	578.67 \$
Claude Gauthier Extincteurs	C1100610	52.69 \$
Christiane Plante	C1100611	300.00 \$
Distribution Praxair	C1100612	33.31 \$
Éduc Expert	C1100613	1 031.02 \$
Laforest Nova Aqua	C1100614	2 185.47 \$
Karène Landry	M2011254	30.68 \$
Éric Marion	C1100615	372.70 \$
Rachel Beaudoin (Groupe stage QSF un)	C1100616	50.00 \$
Jean-Pierre Robichaud	C1100617	200.00 \$
Bob Milford	C1100618	553.70 \$
Manseau et Perron Inc.	C1100619	241.75 \$
Marcel Caron	Direct	467.79 \$
Carolle Hamel	Direct	156.31 \$
Louisa Gobeil	Direct	156.31 \$
Ghislain Godbout	Direct	156.31 \$
Sylvie Hénault-Marcil	Direct	156.31 \$
Gino Cameron	Direct	156.31 \$
Jean-Marie Depont	Direct	156.31 \$
Gaétan Côté	Direct	2 619.72 \$
Autres employés	Direct	9 150.98 \$
	<b>TOTAL</b>	<b>69 723.82 \$</b>

Je soussigné, directeur général / secrétaire trésorier, certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour les dépenses ci haut mentionnées.

---

Gaétan Côté, directeur général / secrétaire trésorier

### **RAPPORT DES MEMBRES DU CONSEIL**

Les élus font leur rapport.

### **PAROLE AU PUBLIC**

Les citoyens prennent la parole ;

### **Résolution n° 240-11**

### **Adoption du calendrier des séances régulières du conseil municipal pour l'année 2012**

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Carolle Hamel secondé par Jean-Marie Depont et unanimement résolu :

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2012, qui se tiendront le lundi ou mardi et qui débiteront à 20 h 00.

9 janvier	6 février	5 mars	2 avril
7 mai	4 juin	3 juillet	7 août
4 septembre	1 <sup>er</sup> octobre	5 novembre	3 décembre

**Résolution n° 241-11**

**Fermeture du bureau municipal pour la période des fêtes**

Il est proposé par Louisa Gobeil, appuyé par Gino Cameron et unanimement résolu :

Que le bureau municipal soit fermé du 23 décembre au 2 janvier inclusivement pour la période des fêtes.

**Avis de motion est donné par le conseiller Ghislain Godbout à l'effet que deux règlements modifiant les règlements de taxation des services municipaux n° 260 et 261 seront présentés à une réunion ultérieure.**

**Résolution n° 242-11**

**Soumission Diesel**

Il est proposé par Jean-Marie Depont appuyé par Gino Cameron et adopté à l'unanimité:

Que le conseil municipal de Palmarolle accepte la plus basse soumission pour l'approvisionnement en diesel soit la soumission de Produits Pétroliers Harricana Inc.

**Résolution n° 243-11**

**Abolition du comité formé pour étudier le sens unique de la 4<sup>e</sup> Avenue Est**

Il est proposé par Jean-Marie Depont, appuyé par Gino Cameron et il est majoritairement résolu, Madame Carolle Hamel vote contre :

Que le comité formé par la résolution n° 174-11, ayant pour mandat d'étudier le sens unique de la 4<sup>e</sup> Avenue Est soit aboli.

**Résolution no 244-11**

**Acceptation des prévisions budgétaires 2012 du Comité Inter municipal de Gestion des Déchets**

Il est proposé par Louisa Gobeil, appuyé par Sylvie Hénault-Marcil et adopté à l'unanimité :

D'accepter le dépôt des prévisions budgétaires 2012 du Comité Inter municipal de Gestion des Déchets;

**Résolution n° 245-11**

**Demande d'appui de Les Loisirs de Palmarolle inc. pour une demande de subvention pour le gravelage de la piste cyclable**

Il est proposé par Ghislain Godbout appuyé par Gino Cameron et adopté à l'unanimité :

D'appuyer Les loisirs de Palmarolle inc. pour leur demande de subvention à la MRC dans le cadre du programme Fonds de mise en valeur des lots intra municipaux pour le gravelage de la piste cyclable;

**Résolution n° 246-11**

**Mandat à une firme de collection**

Il est proposé par Jean-Marie Depont, appuyé par Sylvie Hénault-Marcil et adopté à l'unanimité :

De mandater le directeur général de voir à transmettre les mauvaises créances à une firme de collection

**Résolution n° 247-11**

**Levée de la séance**

Il est proposé par Ghislain Godbout, appuyé par Jean-Marie Depont et unanimement résolu :

Que la séance soit levée

\_\_\_\_\_  
Marcel Caron  
Maire

\_\_\_\_\_  
Gaétan Côté  
Directeur général / secrétaire trésorier